



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Instaurer une mondialisation équitable:
perspectives et projets pour l'Agenda
du travail décent****Introduction**

1. Le préambule de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008 (Déclaration de 2008), décrit le contexte actuel de la mondialisation et la façon dont elle transforme le monde du travail. Le travail décent y est présenté comme «un moyen efficace de relever les défis de la mondialisation»¹. A titre de contribution à l'examen par le Conseil d'administration du suivi de la Déclaration, le présent document examine les perspectives et projets pour l'instauration d'une mondialisation équitable et les implications que cela aura pour la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent par l'OIT. Le document décrit certains des principaux aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable qui auront une incidence sur le contexte des mesures entreprises par l'Organisation pour prêter assistance à ses Membres.
2. Pour commencer, il faut examiner l'impact de la crise financière et de l'envolée des prix du pétrole et des denrées alimentaires en 2007-08 sur les défis que devront relever les mandants de l'OIT et l'Organisation dans son ensemble sur le plan stratégique. A la suite des événements intervenus à la mi-septembre 2008, le gel de nombre des principaux canaux de la finance internationale, les interventions massives des gouvernements et des banques centrales et la constante volatilité des marchés financiers, les prévisionnistes de l'économie sont très réservés quant à leurs projections. Les pays industrialisés, en tant que groupe, risquent fort d'être en récession en 2009 et la reprise devrait être lente. Les pays en développement et les pays émergents ne pourront sans doute pas éviter les effets de l'affaiblissement des pays industrialisés. L'émergence de nouveaux pôles de croissance, comme le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde et la Chine, peut donner à penser qu'un certain dynamisme économique perdurera, quoique peut-être pas suffisamment pour pallier les lourdes conséquences sur l'emploi et l'augmentation de la pauvreté dans de nombreux pays. Dans l'ensemble, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit 3 pour cent de croissance de la production mondiale en 2009, sur la base d'une croissance attendue de 0,5 pour cent dans les pays industrialisés et de 6,1 pour cent dans les pays en

¹ Voir le préambule de la Déclaration de 2008.

développement. Selon les prévisions, la reprise ne devrait pas intervenir avant la fin de 2009 et elle sera probablement faible.

3. Sur la base des estimations de la croissance mondiale révisées du FMI et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi que des premiers rapports qui font apparaître une augmentation des pertes d'emplois dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, les estimations préliminaires du BIT indiquent que le nombre de chômeurs pourrait passer de 190 millions en 2007 à 210 millions à la fin de 2009. Le nombre des travailleurs pauvres vivant avec moins de 1 dollar par jour pourrait augmenter d'environ 40 millions et ceux vivant avec moins de 2 dollars par jour de plus de 100 millions. Un addendum au présent document, actualisant les informations fournies par le groupe de travail en mars 2008, au début de la crise en cours ², sera distribué juste avant la réunion du groupe de travail.
4. Ce début de récession mondiale conduit les décideurs à envisager d'importants ajustements stratégiques au plan tant national qu'international. L'élaboration de politiques de relance va fortement influencer sur le cadre d'action à moyen terme dans lequel l'OIT poursuivra l'objectif de la justice sociale pour une mondialisation équitable. Le document examine ainsi brièvement huit domaines d'action étroitement liés à l'Agenda du travail décent et au sujet desquels le groupe de travail pourrait envisager d'approfondir son dialogue avec d'autres organismes et experts internationaux au cours de réunions futures.

Crise financière: faire cesser la panique et s'attaquer aux conséquences

5. La crise des marchés financiers des pays industrialisés, qui est née aux Etats-Unis mais s'est propagée au reste du monde, est source d'incertitude majeure. L'effondrement d'un gigantesque marché fictif des produits dérivés du crédit a conduit à une crise des plus grandes institutions financières sur le plan tant des liquidités que de la solvabilité, à une intervention sans précédent des pouvoirs publics sur les marchés financiers, y compris par l'acquisition de parts dans le capital de certaines banques, et à la reconnaissance généralisée que le système réglementaire actuel, qui n'a pas su empêcher l'octroi de crédits inconsidérés à très grande échelle, a de toute urgence besoin d'être réformé. Les marchés financiers opérant à l'échelle du globe, les conséquences de l'effondrement du crédit ont affecté le monde entier, touchant tout d'abord l'Europe mais se propageant ensuite plus ou moins à la quasi-totalité des pays, avec de graves conséquences pour l'économie réelle.
6. Les efforts ont d'abord porté sur la mise en place d'importants mécanismes de gestion de la crise visant à enrayer l'effritement brutal de la valeur des actifs des banques et d'autres organismes de financement, à restaurer la solvabilité des intermédiaires financiers et à atténuer les restrictions en matière de crédit. L'aggravation de la crise a coïncidé avec les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, en octobre 2008 ³, dans le contexte desquelles la crainte face au risque de faillites en cascade a incité les Etats-Unis, les pays européens et plusieurs autres pays à coordonner leurs efforts pour juguler la récession et inverser la tendance de l'effondrement du système financier mondial. Des mesures ont été prises telles que la recapitalisation des banques par l'acquisition de parts de capital, l'apport de sommes considérables de liquidités pour contrebalancer le gel des crédits interbancaires et des crédits aux entreprises à court terme, la garantie des dépôts bancaires et la réduction des taux d'intérêt. Ces mesures empêcheront peut-être la

² Document GB.301/WP/SDG/1.

³ L'allocation du Directeur général à cette occasion est reproduite en annexe.

récession tant redoutée, mais il faudra du temps pour que les marchés financiers se redressent. En outre, la crise financière va avoir des conséquences sur l'investissement, la production, la consommation et l'emploi, lesquelles conséquences vont à leur tour se répercuter sur les marchés financiers.

7. Parallèlement à des mesures d'urgence, des discussions ont lieu au plus haut niveau pour réformer les systèmes réglementaires. L'un des objectifs envisageables est de faire en sorte que les pratiques nouvelles risquées, au cœur de la crise, qui ont échappé aux systèmes de contrôle en vigueur ou qui en étaient exclues, soient prises en compte dans le cadre réglementaire. De telles réformes sont nécessaires pour restaurer la confiance et la stabilité, et garantir un redressement durable de la situation.
8. Les conséquences que pourrait avoir la crise financière pour les employeurs et les travailleurs sont de plus en plus préoccupantes⁴. Les banques ont déjà licencié des milliers de salariés. De plus, comme les autres organismes de financement, elles sont actuellement peu disposées à prendre des risques, de sorte que les entreprises voient leurs possibilités d'emprunt à court terme réduites, ce qui a une incidence immédiate sur le financement de l'acquisition de matériel dans le secteur manufacturier et de stocks dans le secteur de la vente au détail ainsi que sur les échanges commerciaux. Même les grandes sociétés connues pour être des «valeurs sûres» ont rencontré des difficultés pour vendre des obligations de société, lesquelles sont un élément déterminant pour entretenir leurs fonds de roulement. Les petites entreprises devraient être encore plus durement touchées. Les sociétés lourdement endettées du fait d'acquisitions avec effet de levier pourraient être particulièrement vulnérables.
9. L'effondrement du crédit, même s'il est jugulé et enrayé à la suite des mesures prises en octobre, pourrait tout de même entraîner des licenciements dans les mois à venir. Les petites entreprises qui, dans tous les pays, emploient une part importante des travailleurs ont la plus grande difficulté à rester dans les limites de leurs lignes de crédit. L'industrie du bâtiment a été durement touchée dans plusieurs pays. Les ménages rencontrent également des difficultés à obtenir un emprunt immobilier, un prêt étudiant ou une carte de crédit, ou à respecter leurs engagements en la matière. Tout cela, associé à la crainte du chômage et à la réalité croissante de la précarité de l'emploi, freine les dépenses de consommation. L'impact de la restriction du crédit sur l'économie réelle frappe en premier lieu les pays industrialisés avant de se propager aux pays émergents et aux pays en développement.
10. Les effets néfastes pour l'investissement, la croissance et l'emploi, découlant de la crise du crédit affecteront les pays émergents et en développement de diverses manières. Les marchés des pays industrialisés seront déprimés pendant quelque temps: les ventes à l'exportation reculeront, les flux d'investissement de tous ordres vont probablement diminuer, les envois de fonds pourraient bien eux aussi régresser⁵ et les budgets consacrés à l'aide pourraient eux aussi pâtir de la crise, à mesure que les déficits budgétaires des pays donateurs augmentent. Un certain nombre d'économies en développement ou émergentes accusent un déficit croissant de la balance des paiements, qui tient en grande partie à l'augmentation des prix du pétrole. Le prix des produits de base a bien diminué par rapport aux pics atteints à la fin du premier semestre. Jusqu'à quel point la baisse va se poursuivre

⁴ Des déclarations à ce sujet de l'Organisation internationale des employeurs et des organisations syndicales internationales peuvent être consultées aux adresses suivantes: www.ioe-emp.org/index.php?id=28en&L=2; www.ituc-csi.org/spip.php?article2443&lang=fr.

⁵ Les envois de fonds vers le Mexique ont chuté de 12,2 pour cent en août, soit la plus grande baisse enregistrée en une année depuis que ces données sont recueillies, ce qui pourrait bien marquer la fin d'années de croissance vigoureuse en la matière, selon des informations du *Financial Times* du 2 octobre 2008.

dépend dans une large mesure de la gravité et de la durée de la récession. Pour les pays importateurs de pétrole et de produits alimentaires, cela est plutôt bénéfique, mais pour les exportateurs, notamment de matières premières minérales et métalliques utilisées dans la production industrielle, cela a l'effet opposé. Le coût de l'emprunt augmente et les gouvernements de plusieurs des pays les plus vulnérables ont fait appel au soutien du FMI.

11. L'impact de la crise qui se propage sera probablement davantage ressenti par les plus faibles de la société. Comme décrit dans le *Rapport sur le travail dans le monde 2008: Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière*, publié par l'Institut international d'études sociales, la volatilité des marchés financiers a des conséquences particulièrement néfastes sur les perspectives en matière de travail décent⁶. La phase prospère de création massive de crédit s'est accompagnée d'une forte augmentation des salaires dans les hautes sphères du secteur privé d'un certain nombre de pays alors que le salaire réel moyen stagnait ou diminuait. La part du travail dans le revenu national a elle aussi diminué. Les crises financières précédentes ont démontré que ce sont les plus vulnérables qui sont le plus affectés en période de récession, notamment par les pertes d'emplois et les réductions salariales. Dans certains pays d'Asie, il a fallu près de dix ans, après la crise de 1997-98, pour revenir au niveau antérieur sur le plan de la lutte contre la pauvreté.
12. Une croissance forte et stable est une des conditions préalables à la création d'opportunités d'emploi décent. Dans le cadre des efforts visant à réformer la réglementation des marchés financiers et à garantir que la crise actuelle ne se reproduise pas, l'OIT porte un grand intérêt à la création de systèmes qui encouragent l'investissement dans l'expansion de la capacité de production et de l'emploi productif et découragent les investissements de type spéculatif qui ont entraîné la formation de «bulles», notamment dans les domaines de l'immobilier et des produits de base. On prêtera une attention particulière aux règles concernant les «produits dérivés», des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'autres instruments financiers sur lesquels ils reposent, tels que des hypothèques, et qui, à moins d'être réglementés avec prudence, présentent des risques systémiques lorsque ces bulles spéculatives éclatent.
13. Ces questions sont à l'heure actuelle examinées par les autorités nationales et, à l'échelon international, par le Forum de la stabilité financière (FSF)⁷, le FMI et la Banque des règlements internationaux (BRI) ainsi que par les associations du secteur de la finance. La question de l'efficacité du dispositif de Bâle II, même si celui-ci n'est pas totalement appliqué, fait l'objet d'un examen. Ce dispositif, initialement mis en place en 2004, définit des normes minimales de fonds propres à appliquer par les autorités nationales de contrôle. Toutefois, la grande diversité des systèmes nationaux implique qu'il faudra plusieurs années pour mettre en œuvre tous les changements envisagés dans ce dispositif. En dépit du fait que l'élaboration de nouveaux moyens de prévenir les crises financières est de la responsabilité d'autres organismes, le BIT voudra peut-être examiner avec (par exemple) le FMI, le FSF et la BRI comment les réformes pourraient favoriser un contexte plus stable propice aux entreprises durables et à la création d'opportunités d'emploi décent.

⁶ BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2008: Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière*, Institut international d'études sociales, Genève, 2008.

⁷ Le Forum de la stabilité financière réunit des représentants de haut rang des autorités financières nationales (par exemple banques centrales, autorités de contrôle et ministères des finances), des institutions financières internationales, des groupements chargés de la réglementation et du contrôle au niveau international, des comités d'experts des banques centrales et de la Banque centrale européenne. M. Mario Draghi, gouverneur de la Banque d'Italie, préside le FSF à titre individuel. Le secrétariat de ce forum est assuré par une petite équipe installée à la Banque des règlements internationaux à Bâle (Suisse).

Résoudre les déséquilibres mondiaux et stimuler une reprise saine

14. L'une des raisons pour lesquelles les spécialistes de la prévision économique et des marchés financiers sont dans l'incertitude quant à la gravité, la durée et l'étendue de la récession tient au fait que la crise financière pourrait être le signe de déséquilibres plus profonds de l'économie mondiale. Les Etats-Unis accusent depuis plusieurs années un important déficit de leur balance courante et ont un taux d'épargne très bas et un gros déficit budgétaire. Pour la plupart des pays, une telle situation ne serait pas tenable. Ce déficit a été financé grâce aux investissements de pays ayant une balance des opérations courantes excédentaire et de larges réserves monétaires, notamment le Japon, les Etats du Golfe et la Chine, répartis dans divers actifs aux Etats-Unis, y compris dans des obligations d'Etat ainsi que dans des titres et valeurs mobilières issus de produits dérivés à haut rendement mais risqués. Ces énormes déséquilibres ont suscité des inquiétudes qui ont conduit le FMI, en 2006, à engager des consultations multilatérales entre les pays concernés afin d'étudier les possibilités de procéder à un ajustement des politiques pour un renforcement réciproque, d'encourager un rééquilibrage progressif de l'économie mondiale et d'éviter une entrée brutale en récession aux Etats-Unis. Les efforts du FMI ont été vains et la récession est en train de s'installer.
15. Les déficits budgétaires des pays industrialisés augmentant de façon spectaculaire à la suite des efforts faits pour voler au secours du secteur financier, d'autres dépenses capitales pour le maintien des emplois et du niveau de vie pourraient bien en faire les frais. Cela pourrait accroître le risque d'une récession cumulée de l'activité économique. Pour limiter les risques d'une profonde et longue récession, il faut tout d'abord assouplir les directives nationales et internationales en matière de déficit budgétaire à court terme. Des mécanismes automatiques de stabilisation, tels que l'assurance-chômage, devraient pouvoir opérer. L'investissement public dans les infrastructures pourrait être augmenté parallèlement à l'appui aux petites entreprises. Les conditions du FMI pour fournir un appui à la balance des paiements devraient normalement venir s'ajouter aux puissantes forces déflationnistes de la contraction du crédit, mais elles pourraient être assouplies car elles risquent d'exacerber la crise mondiale⁸. Il est particulièrement important que les promesses d'augmenter l'Aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés soient tenues pour protéger dans une certaine mesure les finances publiques de pays où la pauvreté atteint des niveaux importants. Du fait de la crise, il est d'autant plus important que la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui se tiendra prochainement, soit couronnée de succès.
16. La question de la gestion des taux de change et des réserves monétaires est un autre point qui pourrait être pris en compte pour faire face à la crise. Le dollar des Etats-Unis reste la principale monnaie de réserve, en dépit de la dépréciation marquée qu'elle a enregistrée au cours des cinq dernières années et de la diversification opérée par certains pays en faveur de l'euro. Les réserves détenues par le FMI, et susceptibles d'être utilisées pour atténuer les problèmes d'ajustement, ne sont qu'une part des réserves détenues au niveau national. L'instabilité des taux de change et les réserves monétaires excessivement importantes pourraient constituer des obstacles supplémentaires au redressement économique.
17. La crise donne lieu à des débats sur la question de savoir s'il y a lieu de coordonner les ajustements des politiques budgétaires et monétaires pour optimiser leur impact sur l'économie mondiale, et de quelle manière. Ce point a également permis de soulever un débat sur l'efficacité d'instances comme le Groupe des 8 (G8), le Groupe des 20 (G20),

⁸ Voir K. Guha: «Fund chief pledges help for emerging markets», dans le *Financial Times*, 16 oct. 2008.

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le FMI, la Banque mondiale et l'ONU. Un sommet des dirigeants des pays du G20 se tiendra à Washington le 15 novembre 2008⁹. L'OIT et ses mandants espèrent qu'ils seront tenus informés de ces discussions et veilleront à ce qu'il soit accordé une place centrale à la mise en place d'un environnement propice à la création d'entreprises durables et d'emplois décents dans le cadre de l'élaboration des politiques. De même, lors des discussions au niveau national sur les interventions en matière de politique macroéconomique, les mandants souhaiteront sensibiliser les acteurs à l'importance de la perspective du «monde du travail». L'Agenda global pour l'emploi de l'OIT offre un cadre complet pour faire face aux défis que posent la crise et son impact sur les marchés du travail. Les discussions tripartites sont particulièrement appropriées compte tenu des conséquences de la crise pour les entreprises, l'emploi ou les questions sociales. Le Bureau s'efforcera de donner suite aux demandes d'aide émanant des mandants en vue de renforcer leur capacité d'entreprendre de telles discussions aux fins de l'élaboration des politiques.

Moteurs de l'intégration des marchés: commerce, investissement et réseaux mondiaux de production

18. L'expansion du commerce est l'un des principaux moteurs de la mondialisation mais, avec la récession, elle ne devrait être que d'environ 4 pour cent en 2009, contre 9 pour cent en 2006¹⁰. La libéralisation des contrôles à l'importation à la suite des cycles de négociation sur le commerce successifs a été un important facteur de stimulation de cette croissance, même s'il ne faut pas oublier l'effet de la spectaculaire baisse des coûts du transport et des communications. L'expansion inégale du commerce, et ses conséquences sur l'emploi et les niveaux de vie, est une des préoccupations majeures. Près des trois quarts des échanges commerciaux mondiaux interviennent entre les pays industrialisés et 11 pays en voie d'industrialisation rapide ainsi que cinq pays émergents ou en développement gros exportateurs de pétrole¹¹.

⁹ Les Présidents Bush, Sarkozy et le président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, ont publié le communiqué suivant à la suite de leur rencontre le 18 octobre. Les trois dirigeants ont eu une discussion très constructive sur la coordination suivie des mesures nécessaires au règlement de la crise actuelle de l'économie mondiale. Ils sont convenus de consulter les autres dirigeants internationaux la semaine suivante, dans l'idée d'entamer une série de sommets pour répondre aux difficultés auxquelles est confrontée l'économie mondiale. Les dirigeants internationaux seront consultés sur la possibilité d'organiser un premier sommet des chefs de gouvernement, qui se tiendra aux Etats-Unis, peu après les élections américaines, pour faire le point de la situation sur la crise actuelle et s'entendre sur les principes des réformes jugées nécessaires pour éviter qu'une telle crise ne se reproduise et assurer, à l'avenir, la prospérité dans le monde. Les sommets suivants auraient pour objet de décider des mesures à prendre pour appliquer ces principes. L'allocution, le 13 octobre 2008, de M. R.B. Zoellick, président de la Banque mondiale, à l'occasion des assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale sur le thème «Moderniser le multilatéralisme et les marchés» est elle aussi intéressante. Voir Banque mondiale, assemblées annuelles 2008: séance plénière d'ouverture, 13 oct. 2008, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/ORGANIZATION/EXTPRESIDENT2007/0,,contentMDK:21937831~enableDHL:TRUE~menuPK:64822279~pagePK:64821878~pIPK:64821912~theSitePK:3916065,00.html> (page visitée le 22 octobre 2008).

¹⁰ FMI: *World Economic Outlook October 2008: Financial stress, downturns and recoveries*, Washington, DC, 2008 (Perspectives de l'économie mondiale, oct. 2008).

¹¹ OMC: *Profils commerciaux*, <http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFReporter.aspx?Language=F> (pages visitées le 22 octobre 2008).

19. Après l'échec des négociations du Cycle de Doha en juillet, de nombreux ministres du commerce ont fait part de leurs préoccupations au sujet de l'impact de certaines propositions sur l'emploi et les moyens de subsistance. Comme il ressort de l'étude conjointe faite par le BIT et le secrétariat de l'OMC sur le commerce et l'emploi ¹², il existe des liens étroits entre la dynamique du marché du travail et le commerce. Les échanges commerciaux, en accentuant la concurrence, renforcent le processus de création et de destruction d'emplois inhérent à l'innovation motivée par le marché. Un cadre de politique de l'emploi efficace, en accélérant et en facilitant les ajustements en matière d'emploi, permet aux pays de bénéficier davantage de la libéralisation des échanges commerciaux et de réduire le coût de ces échanges. De même, un cadre de politique de l'emploi efficace devrait, en principe, permettre de trouver des solutions aux transferts d'emplois dus à la libéralisation des échanges, faisant ainsi taire des inquiétudes qui peuvent faire obstacle aux accords commerciaux.
20. Une autre étude conjointe est en cours d'élaboration au sujet du lien qui existe entre les échanges commerciaux et l'emploi informel dans les pays en développement, laquelle étude devrait être achevée vers le milieu de 2009. En outre, le Directeur général du BIT et celui de l'OMC sont convenus d'entreprendre une étude commune, avec peut-être d'autres collaborateurs, sur l'impact sur l'emploi et les questions sociales des éléments du Cycle de Doha au sujet desquels un accord était sur le point d'aboutir lorsque les négociations ont échoué. Cette démarche, si elle est couronnée de succès, permettrait de mettre en lumière l'impact possible d'un autre cycle de négociation sur la libéralisation du commerce. L'interaction entre les politiques commerciales et celles de l'emploi demeurera un des sujets déterminants pour l'instauration d'une mondialisation équitable à moyen terme.
21. Les tendances en matière d'échanges commerciaux et de flux d'investissements internationaux sont étroitement liées. Les marchés de valeurs mobilières des pays émergents se sont effondrés pendant la crise, tout comme les prêts extraterritoriaux consentis aux gouvernements et aux grosses sociétés. Le FMI prévoit que l'afflux total de capitaux externes vers les pays en développement et les pays émergents devrait baisser de moitié au cours de l'année à venir, entraînant un choc déflationniste brutal pour certains pays.
22. La composante de l'investissement étranger direct (IED) dans les flux totaux d'investissements est importante pour façonner la mondialisation, en particulier les réseaux mondiaux de production que l'on retrouve dans de nombreux secteurs d'activité. Les IED ont certes continué à croître fortement en 2007, mais il est probable qu'ils vont pâtir de la crise. Deux tiers des entrées d'IED sont allés aux pays industrialisés et deux tiers des IED restants ont été investis dans 15 pays émergents ou en développement. Le plus gros bénéficiaire a de loin été la Chine (y compris Honk-kong) avec près de 30 pour cent de la part des pays en développement. Quelque 40 pour cent des apports d'IED à destination des pays en développement sont imputables aux pays d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est, qui constituent le noyau des industries mondiales de l'assemblage. Le reste provient presque en totalité des pays producteurs de pétrole ¹³.
23. L'expansion des réseaux mondiaux de production, et tout particulièrement le déplacement des sites d'assemblage, a donné lieu à de vifs débats au sujet de l'incidence de ces facteurs sur le développement. La question a également été posée de savoir s'il faut mettre en place

¹² BIT et OMC: *Commerce et emploi: Un défi pour la recherche en matière de politiques*, Genève, 2007; voir également documents GB.298/WP/SDG/1 et GB.300/WP/SDG/2.

¹³ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED): *World Investment Report 2008: Transnational corporations and the infrastructure challenge*, New York et Genève, 2008.

de nouveaux mécanismes pour protéger les femmes et les hommes au travail dans les pays tant développés qu'en développement. Cette question devrait prendre de l'importance à mesure que les effets de la récession se propagent aux réseaux mondiaux de production. L'augmentation des coûts du transport, la fluctuation des taux de change et la récession des économies industrialisées pourraient ralentir l'évolution à court terme vers des réseaux mondiaux de production intégrés, mais, à plus long terme, ceux-ci seront probablement une des caractéristiques permanentes de la mondialisation. La Déclaration de 2008 exhorte l'OIT à établir «en consultation avec les organisations nationales et internationales représentatives de travailleurs et d'employeurs, de nouveaux partenariats avec des entités non étatiques et des acteurs économiques tels que les entreprises multinationales ou les syndicats opérant à l'échelon sectoriel mondial, afin de renforcer l'efficacité des activités et programmes de l'OIT, de s'assurer d'un soutien de leur part par les voies adéquates et de promouvoir par tout autre moyen les objectifs stratégiques de l'OIT».

24. L'un des aspects de la sensibilisation croissante au fait qu'il importe de donner une dimension sociale à la mondialisation concerne l'émergence d'un intérêt pour la responsabilité sociale des entreprises, dans le cadre de laquelle les entreprises multinationales prêtent attention à l'impact de leurs activités sur les plans social et du travail, tant directement que dans les réseaux auxquels elles sont associées.
25. Des accords-cadres internationaux entre 52 entreprises multinationales et des fédérations syndicales mondiales couvraient plus de 4 millions de travailleurs en 2008. Comparativement aux initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises, qui ne sont généralement pas négociées, les accords-cadres internationaux constituent un engagement commun concernant l'application des principes sur lesquels ils reposent. Dans la plupart des cas, ils portent sur les principes et droits fondamentaux au travail.
26. La Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration EMN) est le point de référence de l'OIT pour les activités qu'elle mène dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. Cette déclaration constitue un ensemble unique de directives à mettre en œuvre à titre volontaire sur des questions relatives au travail et c'est le seul instrument international dans ce domaine à avoir été approuvé par des gouvernements, des organisations d'employeurs et des syndicats sur la base de normes universelles. L'un des points communs aux initiatives privées dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, des accords-cadres internationaux, de la Déclaration EMN, des Principes directeurs de l'OCDE et du Pacte mondial de l'ONU a trait à la mesure dans laquelle ils s'inspirent des normes internationales du travail dans leurs dispositions concernant l'emploi et le travail décent. Les réseaux mondiaux de production de toutes sortes étant en passe de devenir un des aspects de la mondialisation, les possibilités devraient être nombreuses de promouvoir les entreprises durables et la Déclaration EMN comme un moyen d'ancrer les principes et les moyens d'action de l'OIT visant à faire valoir la justice sociale avec plus de vigueur dans les divers mécanismes mis en place pour relier les pratiques des entreprises à l'Agenda du travail décent ¹⁴.

Réduire la pauvreté et les inégalités

27. S'il est vrai que l'on parle de plus en plus de la mondialisation de l'économie – à plus forte raison aujourd'hui, en raison de la crise que traverse le système financier mondial – il n'en reste pas moins que la plus grande partie de la population mondiale ne bénéficie pratiquement pas de ces moteurs de la croissance et du développement que sont les

¹⁴ Voir également document GB.303/MNE/1.

investissements et les échanges commerciaux. Sur les 4,6 milliards de personnes en âge de travailler dans le monde, plus de 3 milliards, soit environ les deux tiers, sont soit actifs, soit à la recherche d'un travail; 84 pour cent d'entre eux vivent dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que dans les économies émergentes de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et d'Europe du Sud-Est. Les 16 pour cent restants vivent dans l'Union européenne ou dans d'autres pays d'Europe occidentale, en Amérique du Nord, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans les pays en développement, la région fortement peuplée d'Asie et du Pacifique occupe une place prépondérante, avec plus de 57 pour cent de l'emploi total. Les deux géants, la Chine et l'Inde, représentent respectivement 26 pour cent et 14,8 pour cent de l'emploi mondial ¹⁵. La population en âge de travailler des pays en développement s'accroît d'environ 60 millions de personnes par année, soit une croissance moyenne de 2 pour cent. Les femmes représentent 40 pour cent de la main-d'œuvre mondiale. Principalement en raison de la croissance enregistrée dans les pays en développement, la main-d'œuvre féminine mondiale est passée entre 1991 et 2005 de 1 milliard à 1,22 milliard – soit 52,5 pour cent des femmes en âge de travailler.

28. La Banque mondiale a récemment revu ses estimations de la pauvreté monétaire dans le monde en utilisant de nouvelles mesures, beaucoup plus précises, pour évaluer le coût de la vie dans les pays en développement. Sur la base des nouvelles informations ainsi recueillies, la Banque a déplacé le seuil de pauvreté extrême, qui était de 1 dollar E.-U. par jour, à 1,25 dollar par jour. Cela a eu pour effet d'accroître le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême, soit le seuil qui a été pris en considération pour l'établissement du premier OMD – réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Selon les estimations de la Banque mondiale, 1,4 milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, contre 1,9 milliard en 1990. Le recul dont témoignent ces chiffres est d'environ un point de pourcentage par année, ce qui implique que le premier OMD pourrait être atteint. Cependant, ce recul est presque entièrement dû à la baisse de l'extrême pauvreté en Chine. Les autres pays en développement ne pourront pas, si l'évolution actuelle se poursuit, atteindre le premier OMD. L'évolution constatée en Afrique subsaharienne est particulièrement inquiétante à cet égard, malgré le récent renforcement de la croissance.
29. Les nouvelles estimations de la Banque mondiale font apparaître des progrès beaucoup moins satisfaisants en ce qui concerne la réduction de la pauvreté établie au seuil de 2 dollars par jour. En 2005, 2,6 milliards de personnes vivaient à ce niveau ou en dessous contre 2,75 milliards en 1990 et 2,6 milliards en 1981. La proportion de la population des pays en développement concernée par cette baisse est également moindre: 48 pour cent contre 63 pour cent en 1990 et 69 pour cent en 1981. Un autre constat inquiétant est l'augmentation du nombre de personnes qui vivent à un niveau à peine supérieur à 1,25 dollar par jour et qui risquent de franchir de nouveau le seuil de l'extrême pauvreté en raison de la hausse rapide du prix des denrées alimentaires et des carburants ¹⁶. Par ailleurs, ces estimations ne reflètent pas les inégalités qui existent au sein des ménages, pas plus qu'elles ne tiennent compte du fait que certaines catégories de population, pour des raisons liées au sexe, à la race, à l'origine ethnique, à la caste ou à la région, sont plus susceptibles de retomber ou de rester dans la pauvreté. L'évolution de la pauvreté monétaire tend à

¹⁵ Le rapport présenté par le Directeur général à la Conférence internationale du Travail en 2006, *Changements dans le monde du travail*, retrace l'évolution démographique mondiale et les effets qui en résultent pour la main-d'œuvre mondiale.

¹⁶ Banque mondiale: *The developing world is poorer than we thought, but not less successful in the fight against poverty*, Shaohua Chen et Martin Ravallion, World Bank Policy Research, Working Paper WPS4703, 2008.

refléter celle des autres aspects de la pauvreté, comme ceux qui sont liés à l'état de santé, au niveau d'instruction et à l'accès aux services sociaux ¹⁷.

30. Au même titre que les informations sur l'incidence de la pauvreté absolue, la question de savoir si les inégalités s'accroissent ou se résorbent est importante dans la perspective de la justice sociale. Les estimations révisées du pouvoir d'achat relatif font apparaître un revenu réel par habitant considérablement inférieur aux estimations antérieures dans beaucoup de pays en développement. Alors que l'on pensait que le revenu réel total par habitant des Etats-Unis était six fois supérieur à celui de la Chine et 12 fois supérieur à celui de l'Inde, les estimations révisées ramènent ces chiffres à, respectivement, près de dix pour la Chine et de 20 pour l'Inde. Alors que le coefficient de Gini était estimé à environ 0,65, on l'évalue aujourd'hui approximativement 0,70 (0 indiquant une égalité complète et 1 une inégalité maximale) ¹⁸.
31. Les données du *Global Wage Report* de l'OIT relatives aux inégalités salariales dans les régions développées et en développement mettent également clairement en évidence une tendance générale à l'accroissement des inégalités dans les pays. Les inégalités salariales se sont globalement accrues entre 1995 et 1997 et entre 2004 et 2006 dans les trois quarts des pays concernés par l'évaluation (soit dans 23 pays sur 31) ¹⁹. Cette tendance est également confirmée par un examen des données globales sur les inégalités de revenus, qui montre que ces disparités se sont accrues dans deux tiers des pays à partir de 1980 ²⁰. La part du revenu d'un pays qui revient aux travailleurs est un élément d'appréciation particulièrement utile pour l'OIT, car il indique comment les fruits de la croissance économique se répartissent entre les travailleurs et les employeurs. Le rapport montre que la part des salaires dans le revenu national a diminué entre 1995 et 2000 et entre 2001 et 2007 dans deux tiers (54 sur 79) des pays concernés par l'évaluation. Le récent rapport de l'Institut international d'études sociales confirme que, entre 1990 et 2005, approximativement deux tiers des pays ont connu un accroissement des inégalités de revenus, avec une augmentation des revenus des ménages riches par rapport à ceux de la classe moyenne et des ménages pauvres. Par ailleurs, l'écart de revenu entre le cadre de haut niveau et le salarié moyen s'accroît de plus en plus rapidement ²¹.
32. Intégrés dans les stratégies nationales de développement, notamment à l'aide des *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*, les programmes par pays de promotion du travail décent représentent un mécanisme opérationnel essentiel pour permettre au système des Nations Unies et à l'OIT de tenir leur engagement de réduire la pauvreté et les inégalités. Dans ce contexte, la relation entre la gouvernance des marchés du travail et le rythme et l'inclusivité de la croissance et du développement joue un rôle capital. Les travaux de recherche, les analyses, mais aussi les évaluations continues des programmes de l'OIT peuvent permettre d'approfondir notre compréhension de cette relation. Les

¹⁷ Voir le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS: *Closing the gap in a generation: Health equity through action on the social determinants of health*, Commission des déterminants sociaux de la santé, Genève, 2008; http://www.who.int/social_determinants/final_report/en (consulté le 22 octobre 2008).

¹⁸ B. Milanovic: «Developing countries worse off than once thought – Part I», dans *YaleGlobal*, 11 fév. 2008.

¹⁹ BIT: «Présentation de la première édition du rapport: *Global wage*», Conseil d'administration, 303^e session, Genève, 2008, document GB.303/ESP/1, p. 4.

²⁰ G.A. Cornia; S. Kiiski: *Trends in income distribution in the post-World War II period*, Helsinki, WIDER Discussion Paper 2001/89, 2001.

²¹ *Op. cit.*

stratégies visant à assurer l'intégration des activités économiques informelles dans les systèmes formels sont essentielles. Dans ce contexte, il convient de privilégier deux objectifs: mettre en place des conditions favorables aux entreprises durables – en mettant l'accent sur la création de micro et petites entreprises et sur le développement de celles qui existent –, et veiller à ce que les travailleurs et les travailleuses, toujours plus nombreux, soient en mesure de faire valoir leur droit à bénéficier des protections découlant de l'existence d'une relation de travail reconnue²². L'extension de la couverture des systèmes de protection sociale est également un impératif majeur, compte tenu notamment du renchérissement rapide des denrées alimentaires et des carburants.

Prix des denrées alimentaires, pauvreté et développement rural

33. La flambée des prix des denrées alimentaires a contribué à accroître la pauvreté et à aggraver sensiblement les conditions de vie de ceux qui étaient déjà touchés par la pauvreté. Les ménages les plus démunis sont contraints de réduire leur consommation alimentaire, de recourir à des céréales meilleur marché et de freiner les dépenses non alimentaires, comme les dépenses d'éducation. De tels sacrifices risquent de compromettre de manière irréversible l'état de santé, le niveau de qualifications et la productivité de millions de pauvres dans le monde. Ce gaspillage du potentiel humain et économique des peuples et des pays les plus pauvres est dramatique, car il constitue, par-delà la crise actuelle, une véritable bombe à retardement pour le futur.
34. Cette recrudescence de la pauvreté, renforcée par la flambée du prix des denrées alimentaires, montre clairement à quel point il est important de mettre en place des systèmes de protection sociale de base dans les pays en développement. La Déclaration de 2008 met en lumière la nécessité de prendre et de renforcer des mesures de protection sociale – sécurité sociale et protection des travailleurs – durables et adaptées aux contextes nationaux, en particulier:
 - l'extension de la sécurité sociale à tous, y compris les mesures visant à assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, et l'adaptation de son champ d'application ainsi que de sa portée afin qu'elle puisse répondre aux incertitudes et aux nouveaux besoins engendrés par la rapidité des changements techniques, sociétaux, démographiques et économiques;
 - des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des travailleurs;
 - la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, et un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont un emploi et ont besoin d'une telle protection.

Le Conseil économique et social des Nations Unies a décidé en 2008 d'accorder la priorité à la mise en place et à l'extension des systèmes de protection sociale de base²³.

²² OIT: recommandation (n° 198) sur la relation de travail, 2006, et BIT: Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables, Conférence internationale du Travail, 96^e session, *Compte rendu provisoire* n° 15, Genève, 2007.

²³ Le Conseil a approuvé une résolution de la Commission du développement social sur la promotion du plein emploi et du travail décent pour tous, qui engage «les gouvernements, en coopération avec les entités compétentes, à mettre au point des régimes de protection sociale et, selon les cas, en améliorer l'efficacité ou en élargir la portée, notamment afin de couvrir les

35. Les personnes les plus pauvres des pays en développement étant celles qui sont le plus durement touchées par la flambée du prix des denrées alimentaires, les initiatives internationales devraient porter essentiellement sur l'amélioration de la productivité et du rendement des petits exploitants agricoles et des travailleurs agricoles sans terre des pays en développement. Cela permettrait de réduire les pénuries et d'augmenter les revenus d'une partie des ménages les plus pauvres du monde. La résolution adoptée par la CIT en 2008 et les conclusions concernant la promotion de l'emploi rural pour la réduction de la pauvreté offrent à l'OIT une base solide pour élaborer, en collaboration avec d'autres institutions – notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) –, une stratégie de promotion de l'emploi rural axée sur la réduction de la pauvreté. En avril 2008²⁴, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en place une équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Son programme de participation est d'une importance capitale, car il vise à la fois à protéger les plus vulnérables et à assurer une reprise durable par un renforcement des investissements dans la production et dans le développement rural axé sur la réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre présente un caractère d'urgence étant donné la nécessité d'assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande croissante de denrées alimentaires, et de contribuer à la réalisation de l'OMD visant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015. La mise au point d'une politique internationale globale sur l'alimentation et l'agriculture, qui serait associée à des stratégies de développement rural mieux intégrées, est une question qui, au même titre que l'extension des systèmes de protection sociale de base, revêt une importance stratégique capitale dans la perspective de l'instauration d'une mondialisation équitable.

Les migrations pour le travail

36. Les migrations mondiales ont une incidence particulièrement forte sur les marchés du travail. Selon des estimations provisoires de l'OIT, le nombre de migrants économiquement actifs s'élevait à 94 millions en 2005; avec leur famille, ils représentaient environ 90 pour cent du nombre total de migrants internationaux, estimé en 2005 à 191 millions²⁵. En 2006, plus d'une personne sur dix dans la population des pays de l'OCDE était étrangère, ce qui représente une augmentation de 18 pour cent par rapport à l'an 2000. Près de 4 millions de personnes ont émigré définitivement vers les pays de l'OCDE en 2006, soit une augmentation de 5 pour cent par rapport à 2005; les Etats-Unis ont accueilli environ 1,3 million de ces migrants²⁶. Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source importante de revenus pour les familles dans plusieurs pays en développement. En 2006, ces envois de fonds représentaient plus de 12 pour cent

travailleurs du secteur informel, compte tenu du fait que les régimes de ce type doivent permettre de fournir des prestations de sécurité sociale et faciliter la participation au marché du travail; invite l'Organisation internationale du Travail à renforcer ses stratégies de protection sociale et ses politiques tendant à élargir la couverture sociale; et demande aux gouvernements, compte tenu de la situation qui leur est propre, de se concentrer sur les besoins des pauvres et des personnes susceptibles de sombrer dans la pauvreté et de prêter une attention particulière à la généralisation des régimes de protection sociale de base;» et invite «l'Organisation internationale du Travail à continuer d'aider les pays qui en font la demande à renforcer leurs stratégies de protection sociale et leurs politiques tendant à élargir la couverture sociale, selon qu'il convient».

²⁴ Voir <http://un.org/french/issues/food/taskforce/>.

²⁵ Division de la population des Nations Unies: *Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision*, New York, 2006.

²⁶ BIT: *International labour migration and development: The ILO perspective*, International Migration Brief, Genève, 2007, et OCDE: *Perspectives des migrations internationales 2008*, Paris, 2008.

du PIB des Philippines, 8 pour cent de celui du Bangladesh et plus de 10 pour cent de celui de plusieurs pays d'Amérique centrale. Tout ralentissement de l'économie de certains des principaux pays de destination des travailleurs migrants risque, dans de nombreux pays d'origine, d'avoir de lourdes répercussions tant sur les budgets familiaux que sur les comptes nationaux.

37. Les travailleurs migrants se divisent en deux catégories: ceux qui sont très qualifiés et très recherchés, qui peuvent généralement obtenir les papiers nécessaires pour vivre et travailler dans le pays d'accueil; et ceux qui ne sont pas qualifiés, qui sont également demandés, mais pour des emplois subalternes et peu rémunérés que peu de ressortissants du pays en question veulent occuper. Les travailleurs non qualifiés ont souvent du mal à obtenir un visa et un permis de travail. Les informations obtenues auprès des programmes de régularisation et d'autres sources laissent penser que 10 à 15 pour cent de migrants sont en situation irrégulière. Les pays en développement comme les pays développés ont des travailleurs migrants dans cette situation. Dans les pires des cas, ces travailleurs en situation irrégulière sont tombés entre les mains de trafiquants qui leur ont fait passer les frontières. Selon les estimations du BIT pour 2004, c'était le cas de 2,45 millions de travailleurs en 2004. Parmi ceux-ci, environ 43 pour cent étaient victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, et un tiers à des fins d'exploitation économique. Parmi les premiers, 98 pour cent étaient des femmes et des filles²⁷.
38. Alors que la population en âge de travailler des pays en développement croît au rythme de 2 pour cent par an, ce qui provoque un afflux de jeunes sur le marché du travail, celle des pays industriels est plus ou moins stable et se caractérise aujourd'hui par son vieillissement. Les migrations internationales vont donc vraisemblablement continuer à augmenter dans les dix prochaines années, à moins que l'on puisse mettre en place un mode de développement mondial plus stable et plus durable. La récession économique risque par ailleurs d'accroître les tensions liées aux migrations.

Vers le travail décent dans une économie mondiale durable, à faible émission de carbone

39. En novembre 2007, le groupe de travail s'est réuni pour engager un débat sur le thème: «Le travail décent au service du développement durable – Le défi du changement climatique». Lors de sa réunion de novembre 2008, la Commission de l'emploi et de la politique sociale examinera un document sur l'emploi et les implications du changement climatique sur le marché du travail. Par ailleurs, le BIT, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Confédération syndicale internationale (CSI) et l'Organisation internationale des travailleurs (OIE), a publié en septembre 2008 un rapport détaillé sur la question des emplois verts²⁸. Il est essentiel que les activités de l'OIT se poursuivent désormais en tenant compte de la nécessité d'amener les économies et les sociétés à réduire le niveau des émissions de gaz à effet de serre, ou au moins, à contenir ces dernières en deçà du seuil qui devrait prévaloir si les choses se poursuivaient comme par le passé. De même, il est essentiel que les responsables des stratégies environnementales puissent anticiper les répercussions que peuvent avoir les diverses initiatives sur l'emploi.

²⁷ BIT: *Une alliance mondiale contre le travail forcé*, rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 93^e session, Genève, 2005, pp. 14-15.

²⁸ BIT/PNUE/CSI/OIE: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World*, Nairobi, 2008.

40. Les politiques énergétiques sont donc appelées à jouer un rôle déterminant pour l'instauration d'un mode de développement durable sur les plans environnemental, économique et social. Environ 2,64 milliards de personnes, soit 40 pour cent de la population mondiale, ne disposent pas de carburants modernes pour cuisiner ou se chauffer; 1,6 milliard, dont trois quarts vivant dans les zones rurales, n'ont pas accès à l'électricité. Comme le montre le rapport conjoint BIT/PNUE/CSI/OIE, la nécessité de répondre aux besoins énergétiques en tenant compte des impératifs de la durabilité ouvre un potentiel de création d'emplois décents considérable. La concrétisation de ce potentiel nécessitera cependant un dialogue plus soutenu entre les responsables des politiques et les mandants de l'OIT, au niveau national, voire international.
41. La flambée des prix de l'énergie survenue en 2008 a permis de mettre en évidence la dépendance des systèmes de production actuels vis-à-vis des combustibles fossiles, ainsi que la nécessité d'engager une action internationale pour promouvoir le développement en tenant davantage compte des impératifs de la durabilité. L'Agence internationale de l'énergie prévoit dans son rapport *World Energy Outlook* de 2007 que, à moins d'un changement de politique énergétique, les besoins mondiaux d'énergie primaire vont croître de 55 pour cent entre 2005 et 2030, soit une progression annuelle moyenne de 1,8 pour cent. Selon ce scénario, les combustibles fossiles, principalement le pétrole et le charbon, vont rester la source principale d'énergie primaire et contribuer pour 84 pour cent à la hausse globale de la demande entre 2005 et 2030. Le charbon va être plus utilisé, en particulier en Chine et en Inde.
42. Cette extrapolation effectuée à partir de l'évolution récente de l'offre et de la demande d'énergie montre qu'il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre prévus dans les discussions en cours en relation avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sans des avancées techniques majeures dans le domaine de la capture et de la séquestration du carbone. D'autres stratégies énergétiques sont toutefois envisageables. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que nous disposons, pour tous les secteurs, d'un éventail important de mesures d'atténuation, déjà réalisables ou qui le seront à l'horizon 2030, et qui permettront d'empêcher la croissance prévue des émissions mondiales ou de ramener ces émissions sous leur niveau actuel d'ici à 2030²⁹. L'Agence internationale de l'énergie, dans un rapport sur les perspectives d'énergies renouvelables, conclut que 50 pour cent de l'approvisionnement mondial en électricité devra provenir d'une source d'énergie renouvelable d'ici à 2050 si l'on veut réduire de moitié les émissions de CO₂ d'ici à cette date, comme le prévoient les scénarios de stabilisation³⁰. Certains pays ont également commencé à revoir leur position vis-à-vis de l'énergie nucléaire.
43. Comme le fait valoir le récent rapport conjoint BIT/PNUE/CSI/OIE, les économies d'énergie et l'investissement dans des énergies renouvelables comme l'énergie éolienne et l'énergie solaire pourraient permettre une réduction considérable de la demande d'énergie et favoriser la création d'emplois décents. Les investissements dans l'infrastructure nécessaire pour assurer une protection contre les phénomènes climatiques extrêmes et réduire les émissions de gaz à effet de serre pourraient faire partie intégrante d'un plan de lutte contre la récession, dans le cadre de ce qui a été désigné comme un «New Deal écologique».

²⁹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat: *Climate Change 2007: Synthesis Report*, Genève, 2007, p. 73.

³⁰ AIE: *Deploying Renewables: Principles for Effective Policies* (Paris, AIE, 2008).

Le monde du travail et la gouvernance de la mondialisation

44. La Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation s'est exprimée comme suit: «Nous estimons que les problèmes que nous avons identifiés ne sont pas dus à la mondialisation en tant que telle, mais aux carences de sa gouvernance. Les marchés mondiaux se sont développés rapidement sans que se développent parallèlement les institutions économiques et sociales nécessaires pour qu'ils fonctionnent sans à-coups et équitablement»³¹. La mise en place des conditions propices à un développement économique, social, environnemental et politique durable passe nécessairement par une amélioration de la gouvernance aux niveaux national, régional et mondial. L'Agenda du travail décent, entériné par les Nations Unies et de nombreuses autres organisations, pourrait jouer un rôle déterminant dans la mise en place de politiques plus équilibrées au service d'une mondialisation équitable. Les débats de haut niveau sur les interventions à mettre en œuvre au plan international pour faire face à la crise ainsi que sur les réformes du système financier international offrent la possibilité de mettre en place un nouveau multilatéralisme.
45. Les considérations de la Déclaration de 2008 sur quelques-uns des principaux aspects de la relation entre l'action nationale et l'action internationale engagées au service d'objectifs communs pourraient orienter la réflexion sur cette nouvelle forme de multilatéralisme. La Déclaration introduit des innovations significatives dans la gouvernance de l'OIT afin de relier plus étroitement les activités d'appui de l'Organisation aux initiatives nationales en faveur des objectifs du travail décent. La Déclaration envisage plusieurs nouveaux procédés susceptibles de renforcer une action collective coordonnée autour d'un programme concerté de promotion du travail décent. Parmi les principaux objectifs retenus dans la nouvelle approche proposée par la Déclaration, on retiendra:
- s'attacher à mieux comprendre la diversité des réalités et des besoins des Etats Membres eu égard aux quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent afin d'assurer une meilleure coordination de l'action;
 - renforcer et intégrer la coopération technique et les services des experts à l'aide des programmes par pays dans le cadre du système des Nations Unies, et renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements et des partenaires sociaux;
 - travailler à mieux faire connaître et à mieux faire comprendre les synergies qui existent entre les objectifs stratégiques du travail décent, en échangeant avec les pays des informations sur la manière dont ils ont su faire face aux défis de la mondialisation et saisir les opportunités qu'elle offre;
 - fournir une assistance aux Etats Membres qui en font la demande et qui souhaitent promouvoir de manière concertée les objectifs stratégiques dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux;
 - établir de nouveaux partenariats avec des entités étatiques et des acteurs économiques tels que les entreprises multinationales et les syndicats opérant à l'échelon sectoriel mondial;
 - inciter les Etats Membres à contribuer, par leur politique sociale et économique, à la mise en œuvre d'une stratégie globale et intégrée au service de la réalisation des objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent;

³¹ *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*, synopsis, p. xi.

- collaborer avec d'autres institutions internationales, en particulier celles qui traitent des questions financières et commerciales, sur la contribution qu'elles pourraient apporter, dans leur domaine de compétence, à la mise en œuvre d'une approche intégrée du travail décent.
46. La plupart des autres organisations internationales sont confrontées à des difficultés similaires lorsqu'il s'agit d'instaurer des mécanismes efficaces permettant d'aider les Etats Membres à réaliser les objectifs qui ont été définis d'un commun accord et de faciliter la coordination des actions susceptibles d'apporter des bénéfices mutuels à tous les acteurs concernés. La Déclaration de 2008 affirme en outre que les quatre objectifs stratégiques sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement et que, pour avoir un impact optimal, les efforts visant à les promouvoir devraient s'inscrire dans une stratégie globale et intégrée de l'OIT en faveur du travail décent. La Déclaration de 2008 rappelle également que «d'autres organisations internationales et régionales dont le mandat touche à des domaines connexes peuvent apporter une contribution importante à la mise en œuvre de cette approche intégrée. L'OIT devrait les inviter à promouvoir le travail décent, étant entendu que chaque institution aura la maîtrise de son mandat. La politique relative aux échanges commerciaux et aux marchés financiers ayant des répercussions sur l'emploi, il incombe à l'OIT d'évaluer ses effets afin d'atteindre son objectif qui consiste à placer l'emploi au cœur des politiques économiques»³².
47. Cette disposition de la Déclaration de 2008 attire l'attention sur la question de la cohérence des politiques aux niveaux international et national. La plupart des questions relevant de la politique publique se déterminent dans le cadre des systèmes politiques nationaux, dans lesquels les responsabilités gouvernementales se répartissent entre les divers ministères, ces derniers étant tenus de rendre des comptes au chef d'Etat ou de gouvernement, à l'autorité législative, et enfin, à l'électorat. L'autorité des organisations internationales se fonde sur la légitimité des ressortissants nationaux auxquels les Etats confient le soin de les représenter.
48. La mondialisation se traduisant par une interdépendance de plus en plus étroite entre les pays, l'amélioration de la cohérence des politiques nécessite que l'on relie les mécanismes de l'action nationale aux processus d'identification de politiques jugées mutuellement avantageuses au plan international, et que l'on veille à ce qu'il y ait une interaction entre les deux. Le caractère d'urgence de ces questions, aussi complexes que sensibles, est encore renforcé par l'effondrement dramatique du crédit sur les marchés financiers internationaux et par la nécessité de mettre en place, de manière coordonnée, les mesures d'urgence qui s'imposent à court terme, et les stratégies à moyen et long terme qui permettront d'assurer une reprise soutenue, un développement durable et une mondialisation équitable. Si l'OIT est extrêmement sensibilisée à toutes ces questions, c'est parce que sa mission, qui est de s'attacher à promouvoir la justice sociale par la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent, la met en étroite résonance avec plusieurs des interrogations fondamentales auxquelles est confrontée la communauté internationale et l'associe étroitement au mandat des autres organisations.
49. Le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation a prouvé qu'il constituait un espace de dialogue satisfaisant pour les questions relatives à la cohérence des politiques. Il souhaitera par conséquent peut-être examiner de quelle manière il pourrait faciliter les débats sur les thèmes examinés dans le présent document ou sur tout autre problématique que les membres souhaiteraient aborder. Si le groupe de travail juge utile une telle démarche, le Bureau pourrait, en consultation avec le bureau du groupe de travail,

³² Déclaration de 2008, section II, C.

préparer l'ordre du jour des prochaines réunions, y compris les invitations à faire parvenir à des orateurs invités et la rédaction des documents de travail.

Genève, le 24 octobre 2008.

Document soumis pour information.

Annexe

Une reprise durable de l'économie et l'instauration d'une mondialisation équitable

Allocution de Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail, devant le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement (Washington, DC, Etats-Unis, 10-11 octobre 2008)

Résumé

La crise du système financier international a de graves conséquences pour les entreprises, les travailleurs, et leurs familles dans le monde. Elle s'ajoute aux prix encore élevés de l'alimentation et des carburants et ses effets nous font plonger dans une récession qui pourrait être sévère, durable et mondiale, si l'action rapide et coordonnée des gouvernements ne permet pas de l'éviter.

Nous sommes brusquement passés d'une époque de changements à un changement d'époque.

Aujourd'hui, l'action au niveau mondial doit porter sur quatre volets.

Tout d'abord, la priorité immédiate est de rétablir rapidement les flux de crédit grâce à une action coordonnée et continue des autorités monétaires, avant que des dommages encore plus graves ne soient infligés à la capacité de production et au tissu social dans le monde entier.

Deuxièmement, il nous faut mettre un terme à la plongée dans la récession, certes en prenant des mesures d'urgence pour sauver les banques et les établissements financiers, mais également:

- en maintenant et en renforçant les systèmes de protection sociale pour aider les travailleurs et les travailleuses maintenant confrontés à la perte de leur emploi et de leurs revenus en raison d'une crise dont ils ne sont aucunement responsables;
- en assurant aux entreprises productives, et en particulier aux PME qui sont un grand employeur de main-d'œuvre dans tous les pays, un accès au crédit dans des conditions abordables, pour leur éviter de licencier et de réduire les salaires et leur permettre de se préparer en vue de la reprise de l'économie; et
- avec une Aide publique au développement (APD) destinée aux pays les moins avancés, pour leur permettre de protéger les populations et les entreprises les plus vulnérables.

Troisièmement, nous devons commencer à reconstruire le cadre réglementaire des marchés financiers mondiaux, afin de réduire leur volatilité et instabilité chroniques. L'argent doit être au service des gens. Le nouveau cadre réglementaire des économies de marché doit reposer sur le vieux principe selon lequel travailler à la sueur de son front mérite une rétribution équitable. Notre système financier doit être au service de l'équité sociale, au lieu de la desservir, et reconnaître l'importance des entreprises durables et du travail productif décent pour la stabilité et la paix au sein des communautés. Il nous faut des politiques financières favorisant l'investissement productif, empêchant les conduites spéculatives, dans la transparence pour restaurer la crédibilité du système. Dans un système international ouvert, la supervision de la qualité des banques nationales, des pratiques et des instruments des autres établissements financiers devrait être soumise à des

normes internationales. Le mécanisme de surveillance du FMI doit s'appliquer avec la même rigueur aux grandes puissances qu'aux petits Etats plus vulnérables.

Quatrièmement, il nous faut transformer la reprise en développement durable. Cela nécessitera un nouveau cadre de gouvernance, favorisant une mondialisation équitable qui profite à tous. Il nous faut engager l'économie mondiale sur la voie d'un développement socio-économique durable et respectueux de l'environnement, au moyen de stratégies visant à économiser le carbone, développer l'emploi et réduire la pauvreté. Il faudra trouver un nouvel équilibre entre une réglementation et des politiques publiques intelligentes, l'innovation et la créativité responsables du marché, et la cohésion sociale, en mettant l'accent sur le travail décent, qui est la clé d'une vie décente.

Nous étions en crise avant que n'éclate la crise financière. Cette crise entretient une pauvreté massive dans le monde, qui augmente encore maintenant, et renforce les inégalités sociales dans les pays avancés, émergents ou en développement. Tout effort efficace et coordonné pour remédier à la nouvelle crise financière doit déboucher sur une coopération accrue et plus de cohérence dans les décisions économiques au niveau mondial. Il va nous falloir construire une nouvelle architecture institutionnelle au niveau international pour favoriser une approche intégrée équilibrée en faveur du développement durable. Le développement de politiques intégrées au sein des organisations internationales pertinentes, afin de créer plus d'emplois décents dans le monde, est l'un des fondements d'une reprise durable et d'une mondialisation équitable.

Au sein du système multilatéral, l'OIT représente les acteurs du monde du travail, de l'économie réelle – les employeurs, les travailleurs et les gouvernements dans leurs missions sociales du travail et de l'emploi. Les besoins et l'expérience de ces mandants doivent être pris en compte pour la tâche qui nous attend ¹.

* * *

I. Restaurer la confiance dans le système financier international

Le gel des crédits dans le système financier international a de graves conséquences pour les employeurs et les travailleurs du monde entier. S'ajoutant aux prix encore élevés de l'alimentation et des carburants, les effets de ce gel nous font plonger dans une récession qui pourrait être sévère, durable et mondiale, si l'action rapide et coordonnée des gouvernements ne permet pas de l'éviter. D'ores et déjà, les entreprises ne peuvent plus fonctionner normalement, et sont contraintes de licencier. Il faut rapidement restaurer la confiance dans le système financier et bancaire.

La priorité immédiate doit porter maintenant sur le rétablissement rapide des flux de crédit, avant que des dommages encore plus graves ne soient infligés à la capacité de production et au tissu social dans le monde entier. Les petites entreprises et les travailleurs vulnérables, ceux qui ont le moins de biens pour retomber sur leurs pieds, seront les plus touchés, et auront le plus de difficultés à s'en remettre. Il est vital pour les toutes petites entreprises, qui forment l'ossature de l'économie réelle dans les pays en développement et dans les pays développés, d'avoir accès normalement aux crédits et aux autres services

¹ En octobre 2007, dans ma déclaration devant le CMFI, j'avais plaidé en faveur d'une politique équilibrée pour réglementer l'impact sur l'économie productive et sur les entreprises durables, des instruments de dettes à effet de levier et d'une réglementation non transparente de la propriété. Au printemps dernier, nous avons insisté sur le fait que «Les déséquilibres des marchés financiers sont liés à des déséquilibres plus larges dans la société et dans le processus de mondialisation. Par conséquent, le risque d'un ralentissement mondial majeur ne pourra être évité, et le retour à un développement mondial durable assuré, que par une cohérence de l'action, tant au sein de chaque pays qu'entre les différents pays dans divers domaines d'activité, dont les finances et l'investissement, le commerce, l'emploi et les affaires sociales, et l'environnement.»

financiers. L'onde de choc du gel des crédits se répand dans les économies avancées, mais elle frappe déjà nombre de pays en développement.

II. Mettre un terme à la plongée dans la récession

L'expérience montre que les crises financières graves provoquent une récession économique très coûteuse aux niveaux humain, social et économique. Tout laisse à penser que la récession qui nous menace pourrait être particulièrement sévère, à moins de réagir rapidement afin de bloquer les voies par lesquelles elle se propage pour frapper les populations les plus vulnérables et les entreprises.

Alors que l'attention se focalise sur le sauvetage des banques et des établissements financiers par l'injection massive d'argent public, il est tout aussi vital de maintenir et de renforcer les systèmes de protection sociale. Ceux qui n'ont aucune responsabilité dans cette crise, mais qui vont demain perdre leur emploi et voir baisser leurs revenus doivent être aidés. Comme le FMI l'a dit dans son *World Economic Outlook*, les mécanismes automatiques de stabilisation de l'économie par la voie budgétaire aident à stopper la plongée dans la récession. Les systèmes d'assurance-chômage ne donnent pas seulement aux hommes et aux femmes qui travaillent du temps pour chercher un nouvel emploi, ils servent aussi à maintenir un niveau de consommation adéquat, et soutiennent donc les ventes des entreprises. Les difficultés auxquelles sont confrontés les systèmes de retraite privés quand les bourses s'effondrent démontrent crûment l'importance des systèmes de sécurité sociale publics forts. Juste au moment où les retraités ont le plus besoin de leurs économies, ces dernières s'évanouissent. Il faut se pencher sur les moyens de protéger les retraites des baisses catastrophiques de la valeur des fonds de pensions.

Les petites entreprises sont les plus vulnérables dans les récessions, notamment si la récession provient d'un gel des crédits. Pour éviter qu'un grand nombre de PME ne soient acculées à la faillite, avec des conséquences sévères sur l'emploi et les revenus, il est crucial pour les PME de pouvoir emprunter dans des conditions abordables.

Les investissements dans les infrastructures publiques devraient être avancés et conçus de façon à fournir le maximum d'emplois, tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'accès des autorités locales aux marchés des crédits devrait faire l'objet d'un soutien des gouvernements centraux en cas de besoin.

Dans le monde en développement, de plus en plus de pays mettent en place des systèmes de garantie de l'emploi qui, en offrant du travail aux travailleurs de l'économie informelle, permettent de maintenir l'activité locale en contribuant à la construction d'infrastructures essentielles comme les routes et les canaux d'irrigation ou de drainage. Dans la plupart des pays en développement, où la protection contre le chômage est faible ou inexistante, ces systèmes sont essentiels pour les travailleurs pauvres et leurs familles, qui sont les premiers touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, et maintenant menacés par le ralentissement économique.

Le minimum vieillesse et les allocations familiales sont également des moyens efficaces pour injecter un argent essentiel dans les populations les plus démunies, et ces mesures, combinées à des systèmes de soins de santé primaires, ont un impact direct sur la pauvreté, pour empêcher par exemple la réapparition du travail des enfants, qui est une des caractéristiques des crises précédentes. Comme l'a souligné la Banque mondiale dans son rapport sur la hausse du prix des denrées alimentaires et des carburants, la mise en place et le développement des systèmes de protection sociale de base est un aspect négligé de notre stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ces politiques permettent aux gens de devenir productifs et de commencer à sortir de la pauvreté.

L'Aide publique au développement (APD) peut se révéler un mécanisme mondial de stabilisation essentiel, notamment pour les pays les moins avancés. Il devient de plus en plus important d'atteindre les objectifs de Monterrey sur les flux d'aide mondiale fixés il y a cinq ans pour éviter que la crise actuelle ne se transforme en une récession mondiale très

dommageable qui anéantirait de façon dramatique les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Pour respecter les engagements de Gleneagles, en matière d'augmentation de l'APD d'ici à 2010, il suffirait de 22 milliards de dollars des Etats-Unis, ce qui est une infime fraction des sommes investies récemment dans le sauvetage des banques. La Banque mondiale estime que 100 millions de personnes sont retombés en dessous de la ligne de pauvreté de 1 dollar par jour, et que les milliards de personnes vivant dans la pauvreté voient leur pouvoir d'achat déjà insuffisant se réduire encore avec la hausse des prix.

III. Remodeler le système financier

Pour sortir de la récession causée par l'effondrement financier, il faut que la reprise se fonde sur des bases saines et solides. Cette crise financière, la plus grave des quatre-vingts dernières années, exige une refonte de la réglementation des marchés des capitaux. Je me félicite de la proposition du directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, qui souhaite que les réunions annuelles de cette année entament le processus de réformes du système financier mondial pour réglementer de façon appropriée les établissements et les marchés financiers.

L'autorégulation des marchés financiers a échoué. Il nous faut une réglementation et des politiques publiques intelligentes. Décider s'il faut réglementer ou déréglementer, quand, dans quelle mesure le faire, c'est utiliser un levier politique. Si la déréglementation est systématiquement considérée comme la meilleure politique, quelles que soient les circonstances, il ne s'agit plus d'un levier politique, mais d'une idéologie.

Les économies de marché doivent se fonder sur le vieux principe selon lequel travailler à la sueur de son front mérite une rétribution équitable. Les salaires et les rémunérations du secteur bancaire ont été gonflés de façon considérable, sans lien avec la productivité de l'économie réelle. Pour rétablir la confiance du public dans le système financier, il faut, entre autres choses, ramener le système de rétribution du secteur bancaire à des niveaux plus normaux. Notre système financier doit être au service de l'équité sociale, au lieu de la desservir, et reconnaître l'importance des entreprises durables et d'un travail décent et productif pour la stabilité et la paix au sein des communautés.

Sans éthique, les marchés sont destructeurs et dangereux. La transparence, la supervision publique et une bonne réglementation peuvent permettre de ne pas perdre de vue les valeurs éthiques, mais nous attendons également des dirigeants du monde de l'entreprise et de la finance qu'ils adoptent un comportement moral. Il est évident que nombre d'entre eux ont jeté toute éthique par-dessus bord, et c'est à juste titre qu'ils font l'objet maintenant de vives critiques pour leur attitude.

Il est essentiel de reconsidérer les règles, ou l'absence de règles, sur les pratiques de prêt immobilier et la façon dont les instruments dérivés transfèrent le risque en le dissimulant, mais il est tout aussi important de veiller à ce que les revenus disponibles s'accroissent au rythme de la productivité, ou, dans le langage de l'OIT, que les travailleurs reçoivent une part équitable de la richesse qu'ils ont contribué à créer.

La très grande volatilité est un risque systémique, qui exige une réponse systémique. Dans un système international ouvert, la supervision de la qualité des banques nationales, des pratiques et des instruments des établissements financiers devrait être soumise à des normes internationales. Le mécanisme de surveillance du FMI doit s'appliquer avec la même rigueur aux grandes puissances et aux petits Etats vulnérables. La principale monnaie d'échange internationale ne peut pas se comporter de façon irresponsable vis-à-vis des autres pays sur les principales places financières mondiales.

IV. Doter la gouvernance d'un nouveau cadre pour favoriser le développement durable et une mondialisation équitable

Pour passer de la reprise au développement durable, il faudra doter la gouvernance d'un nouveau cadre, favorisant une mondialisation équitable. Les conférences de Bretton Woods, de Dumbarton Oaks et de Philadelphie, qui ont eu lieu en 1944 à des dates rapprochées et dans la même région, ont donné naissance au FMI, à la Banque mondiale, aux Nations Unies et contribué à la renaissance de l'OIT dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ces conférences ont plaidé pour une politique économique et sociale équilibrée, mais leurs promesses ne se sont jamais pleinement réalisées. Il est grand temps de revisiter le système international et de le rééquilibrer pour le XXI^e siècle. Le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, a appelé de ses vœux des solutions mondiales décidées au sein de «forums internationaux légitimes et dignes de confiance».

Rappelons-nous que nous étions en crise avant que n'éclate la crise financière. Cette crise entretient une pauvreté massive dans le monde, et renforce les inégalités sociales dans les pays avancés, émergents ou en développement. Comme le FMI et d'autres études l'ont montré, la part du travail dans le produit national baisse dans de nombreux pays – développés ou en développement –, ce qui n'est pas sans lien avec les difficultés pour rembourser les emprunts souscrits pour acheter une modeste maison familiale.

Il est temps de réaffirmer la primauté des êtres humains qui travaillent. Comme le rappelle la Constitution de l'OIT, «le travail n'est pas une marchandise». Il nous faut un système et des règles qui rétribuent et encouragent l'investissement à long terme dans les entreprises productives, la main-d'œuvre qualifiée et la cohésion sociale, sans la pression destructrice constante, échappant à toute logique, des marchés financiers qui exigent des dividendes très élevés à court terme.

La mondialisation actuelle est de plus en plus remise en question au niveau politique, en raison du déséquilibre dans les relations entre l'Etat, le marché, la société et les individus. Une structure de gouvernance saine et stable de la mondialisation doit instaurer de nouveaux équilibres. Nous avons ces dernières décennies sous-estimé le rôle de l'Etat, surévalué le marché, refusé d'écouter l'expression démocratique des préoccupations sociales et négligé les besoins de trop d'individus, de familles et de communautés aspirant à une vie décente. Comme le disait la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation dans son rapport de 2004, «Le fonctionnement actuel de l'économie mondiale souffre de déséquilibres profondément ancrés et persistants qui sont inacceptables sur le plan éthique et intenable sur le plan politique»².

Le premier sondage mondial réalisé par Gallup, sur la base d'enquêtes dans 100 pays, a conclu que «ce que tout le monde veut, c'est avoir un emploi de qualité». Le PDG de Gallup, Jim Cullen, en a tiré la conclusion suivante: «La mission prioritaire et l'objectif principal des dirigeants des pays et des villes doivent être de créer des emplois de qualité, car pour avoir la cote, il faut obtenir des emplois de qualité. Tout ce que font les dirigeants doit tenir compte de ce nouvel état d'esprit mondial, sinon, ils mettent en péril leurs villes et leurs pays»³.

Ce n'est pas nouveau pour les dirigeants politiques, qui savent qu'ils doivent à chaque élection répondre à la demande populaire pour plus d'emplois de qualité. L'Agenda du travail décent de l'OIT a reçu un large soutien, qui s'est exprimé aux niveaux mondial et régional à de nombreuses reprises. Il a reçu l'aval des chefs d'Etat et de gouvernement au Sommet mondial des Nations Unies de 2005, qui a déclaré que la mondialisation équitable,

² *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*, Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, OIT, 2004.

³ Rapport disponible à l'adresse suivante: <http://gmj.gallup.com/content/101680/Global-Migration-Patterns-Job-Creation.aspx>.

le plein emploi productif et le travail décent pour tous étaient les objectifs principaux des politiques nationales et internationales pertinentes.

Nous devons prévoir pour l'économie mondiale une croissance sobre en carbone, employant beaucoup de main-d'œuvre, et réduisant la pauvreté⁴. Il faudra trouver un nouvel équilibre entre une réglementation et des politiques publiques intelligentes, l'innovation et la créativité responsables des entreprises durables du marché et la cohésion sociale, en mettant l'accent sur le travail décent, clé d'une vie décente.

Un mouvement mondial en faveur du travail décent et d'une vie décente a été lancé le 7 octobre 2008, lors de la première Journée mondiale du travail décent, célébrée dans plus de 100 pays. Ce mouvement réunit les syndicats traditionnels et de nombreuses organisations de la société civile, ainsi qu'un large éventail de partis politiques. Je prévois que ce mouvement continuera de faire parler de lui.

Faire travailler l'argent au service des gens nécessitera de placer l'objectif du plein emploi productif et du travail décent au cœur du développement socio-économique. Lors de la Conférence annuelle de l'OIT de cette année, une Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, qui fera date dans l'histoire, a lancé un processus de réforme à l'OIT dans le but d'améliorer la capacité de l'Organisation à assister ses mandants dans le domaine de la mondialisation. Cette Déclaration invite, entre autres, l'OIT à coopérer avec d'autres organisations internationales et régionales dont les mandats portent sur des domaines très proches, afin de promouvoir l'emploi décent. Elle souligne l'importance des politiques commerciales et des politiques des marchés financiers et définit le rôle de l'OIT pour en évaluer les répercussions sur l'emploi, afin de mettre l'emploi au cœur des politiques économiques, ce qui est l'objectif.

La crise actuelle peut et doit faire émerger, au niveau des institutions internationales, une nouvelle architecture mondiale, pour avancer sur la voie du développement durable, avec une approche intégrée équilibrée. Le développement de politiques intégrées au sein des organisations internationales pertinentes, afin de créer plus d'emplois décents dans le monde, est l'un des fondements d'une reprise durable et d'une mondialisation équitable.

⁴ Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World', UNEP/ILO/IOE/ITUC, sept. 2008.